LES SOUPES POPULAIRES DU SECOURS NATIONAL. — Les inscriptions pour les soupes populaires sont closes. Les personnes qui se sont fait inscrire et qui n'ont pas retiré leur carte doivent obligatoirement le faire à la mairie, demain samedi 31 juin, de 14 h. à 16 h.

Les cartes qui n'auront pas été retirées seront périmées, le service d'inscription ayant cessé de fonctionner.

D'autre part, la distribution des tickets pour la semaine du mardi 3 au samedi 17 juin inclus, se fera demain samedi 31 mai, de 14 à 16 h., à la mairie, salle du Secours national.

ASSOCIATION SYNDICALE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE (Franc au décès). — La réunion mensuelle de l'A.S.C.I., section de Croix, aura lieu demain samedi à 17 h. 30, au siège social, café du Trocadéro, rue Jean-Jaurès.

WASQUEHAL

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit :

Salle des fêtes du Centre, le 3 juin, SECTEUR N° 1. — Av. Hannart, rue Michelet, imp. Moulin-Rouge, rue Marceau, Petits-Ménages du Centre, rue de la Poste, cité Girolou, rue d'Austerlitz, de la Ferme, Delorme, Nungesser, quai de Saint-Gobain, rue Sadi-Carnot, imp. Beau-Passage, rue Bernard-Palissy, cité St-Gobain, rue des Chalets, place Fénelon, rue Jean-Bart (bas numéros jusqu'au boulevard), rue Kléber, cité de la Paix, rue du Boulevard.

Le 4 juin, SECTEUR N° 2. — Route de Lille, av. de la Victoire, rues de Flandre, des Jardins, de Flers, Jean-Bart (au-dessus du boulevard), de la Liberté, de la Vendée, des Acacias, Faidherbe, Désiré-Delealle, des Lilas, des Quatre-Ormeaux, Haut-Vinage (du Petit-Wasquehal au boulevard de Roubaix), du Sart.

Le 5 juin, SECTEUR N° 3. — Rues Haut-Vinage (du grand boulevard au Chemin Vert), Victor-Hugo, Chemin-Vert, de Lille, Gustave-Dubled et Jean-Macé, sentier Laurier, rues de la Passerelle, de l'Egalité, Ferrer, Hoche, chemin des Buisses, rues de l'Yser, Transvaal, imp. Dutholt, place de la République.

Le 6 juin, SECTEUR N° 4. — Ecluse Gallies, rues Denis-Papin, Paul-Lafargue, imp. Dekeukelaire, Diderot, rue Vert-Pré, imp. du Plumaux, route de Tourcoing, écluse Grimonpont, imp Pétrole, imp. Tiberghien, Bas-Fond 1 et 3, imp. du Triest, imp. Molinel 2 à 12, Bateau-Minerve, rue des Villas, imp. Lavoisier, rue Molinel, place Gambeta, écluse du Triest, rues Cartelot, de Croix, H.-Carette, Fort-Cabrol, chemin du Halage, rues Paseur, du Triest, av. de la Marne.

Salle des fêtes du Capreau le 7 juin, SECTEUR N° 5. — Rue de Roubaix, chemin de la Planche-au-Ries, rues des Ecoles, Turgot, Coli, Guynemer, cité Laborieuse, rue Voltaire (de la rue Louise-Michel au pont du Triest), cité Union, rues Guilbaud, Abbé-Lemire, du Pont, Christophe-Colomb, cité Avenir, rues Alexandre-Ribot, Cosse, Nadaud, av. Clemenceau.

Le 9 juin, SECTEUR N° 6. — Rue de Tourcoing, sentier des Briques, cité de la Renaissance, rue Clémentine-Durieux, sentier de l'Allumette, quai des Canotiers, rues des Fleurs, Colmar, de la Scierie, Aristide-Briand, des Champs, Alex.-Dubois, Jacquard, sentier du Canal, rues Clément-Béthune, Mulhouse.

Le 10 juin, SECTEUR N° 7. — Rue Louise-Michel, quai des Alliés, aven. Lyautey, rues Lafontaine, Eug.-Guillaume, Voltaire (au-dessus du pont du Triez, à partir des N°s 55 et 4), Ch.-Delescluse, Jean-Jaurès, Lamartine, Carpeaux, Philippe-Lebon, Watteau, cité Motte, rues de Mouvaux, Rosa-Bonheur, Favreul, cour Lepers, chemin des Serres, Triez, (Capreau et Centre), Cocheteux, A.-Testelin.

Le prix du charbon est fixé à 39 fr. 50 les 100 kilos.

Le coupon N° 15 ne sera pas inscrit. Le coupon N° 16 vaudra pour 50 kilos, uniquement pour ceux qui ne possèdent pas le branchement du gaz.

Une répartition de savon

En vue d'une attribution éventuelle de savon supplémentaire, il doit être procédé actuellement au recensement des personnes qui, en raison de leur profession, sont astreintes à des nettoyages plus fréquents ou plus intenses. La liste des catégories intéressées est communiquée à la population par les tableaux d'affichage au bureau de ravitaillement, rue Jean-Macé. Les personnes exerçant une des professions indiquées par cette liste sont invitées à se présenter à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, jusqu'au 5 juin inclus, munies de leur petite carte de ravitaillement.

UN GARDE CHAMPETRE EST BLESSE EN SERVICE. — En tournée de service de surveillance, rue de Lille, le garde champêtre Léopold Sénéchal, 54 ans, domicilié rue des Villas, 189, est tombé sur le pavé en voulant arrêter un cycliste en défaut. Atteint de plaies contuses superficielles des deux jambes avec contusion profonde du genou droit, le blessé a reçu des soins de M. le docteur Butin, le père. Il devra observer un repos d'une vingtaine de jours, sauf complications.

WATTRELOS

Mort pour la France

Demain samedi 31 mai, à 9 h. 30, en l'église Saint-Maclou, un obit sera célébré à la mémoire de M. Henri Dubois, mort pour la France.

Le soldat Dubois appartenait au 264me régiment d'infanterie et c'est en combattant avec cette unité qu'il a trouvé la mort le 12 juin 1940, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise), dans sa trente-sixième année.

Nous présentons nos condoléances à la famille de ce brave.

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 1. — Cantine scolaire, école du Touquet, rue de Boulogne :

Mardi 3 juin : carrière Delva, rues Vermotte, Classement, des Lilas, Trois-Pierres, Virolois, rue et place Saint-Gérard, rue de Boulogne (y compris imp. Lefebvre et rangée du Petit-Château), rues Boulogne prolongée, Bonte Rasson, Saint-Antoine, carrière Six, rue Potente, avenue Florin.

Mercredi 4 juin : rues Fleury, Vieux-Bureau, Mont-à-Leux (barrière Chemin de fer au bureau des Douanes compris baraquements des cheminots), des Palets, sentier Misère, rue Martinoire, carrière Cocheteux, Grimonpont, quartier du Vinhoutte.

Jeudi 5 juin : rues Tilleul, Nantes, Boucicaut, carrière Moulin-Tonton, rue Abeille, carrière Lagache, rue des Villas, Bd des Couteaux, cour Duthoit, Haut-Vinage, Madagascar, Serpentine, Union, imp. Lumière, rue Nungesser-et-Coli, Briqueterie Delecourt, rue du Christ-Roi.

Vendredi 6 juin : rues Mont-à-Leux (Sapin-Vert au 132), Damier, A.-Delecourt, Sapin-Vert (de la place au cimetière), V.-Hugo (compris caserne des Douanes), des Ecoles, carrière Petit-Moulin, sentier de la Martinoire.

Samedi 7 juin : cité Amédée-Prouvost, rue Maréchal-Lyautey, sentier Houset, place St-Vincent-de-Paul, rue de Toul, calvaire Nutin, cité J.-Edouard, rues Sapin-Vert (166 au cimetière plus rangées Delecroix et Duquesnoy), Syndicat, du Petit-Tournai (impairs 1/125), sentier de la Clef-des-Champs, cité Condorcet.

La valeur de coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit : le coupon n° 15 ne sera pas inscrit; le coupon n° 16 représentera 50 kgs mais ne sera délivré qu'aux consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Le prix du charbon est fixé à 40.60 les 100 kilos.

La distribution d'un troisième colis pour les prisonniers

A l'occasion de la Pentecôte, le Comité a décidé de distribuer son troisième colis aux prisonniers, domiciliés dans la commune. Ce colis comprendra : pâté, biscuits, pain d'épice, chocolat, sucre en morceaux, bouillon concentré, tabac ou cigarettes. La distribution aura lieu au pavillon des Vieux-Ménages, rue des Poilus, dès le mardi 3 juin, suivant un horaire qui sera publié incessamment. Les familles sont invitées, dès maintenant, à signaler à l'annexe de la mairie les prisonniers rentrés de captivité.

Les trafics illicites

La gendarmerie saisit quinze porcelets... — En tournée vers 14 h., rue Jules-Guesde, le marchal des logis-chef Pattou et le gendarme Grouselle aperçurent une camionnette transportant quinze porcs pesant moins de 35 kilos chacun. Le conducteur du véhicule M. René Deriveaux, 56 ans, marchand de volailles et porcs, demeurant à Baisieux, 95, rue de la Gare, ayant présenté un laissez-passer non conforme et rédigé au crayon, se vit dresser un procès-verbal pour infraction à l'arrêté interdépartemental du 10 mai 1941. Quant aux porcelets ils furent confisqués au profit du ravitaillement général et placés à l'abattoir municipal.

...Vingt kilos de levure pour distillerie... — Pour tentative d'exportation, sans déclaration, de vingt kilos de levure pour distillerie, les mêmes gendarmes ont remis entre les mains des douaniers, Mme Catherine Leman, 51 ans, domiciliée à Wattrelos. L'intéressée a été autorisée à transiger pour 457 francs.

...Et dix kilos de pâtes alimentaires. — Un délit analogue — l'exportation de dix kilos de pâtes alimentaires — a été relevé à la charge de Mme Hélène Devreese, 33 ans, demeurant à Mouscron. Cette dernière a été relâchée après paiement à la douane de 337 fr.

Trois femmes en viennent aux mains à propos d'un lilas

La police a adressé au parquet un procès-verbal pour coups réciproques rédigé à la charge de Mme Marie Walkens, veuve Legrand, 41 ans, demeurant, 5, sentier de la Belle Promenade, et de Mme Hugelier, née Zulma Huygelier, 29 ans, et Mme Seynaeve, 28 ans, née Zoé Delhaye, habitant toutes deux la maison voisine, n° 5 bis.

Les trois femmes en sont venues aux mains à propos d'un lilas planté à la limite des jardins des deux habitations, et dont les sœurs Delhaye, d'une part, et Mme Legrand, d'autre part, revendiquaient la propriété.

Au dossier de l'affaire sont joints deux certificats médicaux établis par le docteur Titéca et énumérant les différentes contusions relevées par le praticien sur les personnes de Mme Legrand et de Mme Seynaeve.

FRANC AU DÉCÈS. — Samedi 31 mai, à 18 h., réunion de la commission au siège, café Houttemane-Depraetère, 4, Grand'Place.

AUX GROUPEMENTS BELGES. — Les membres des groupements belges sont priés d'assister très nombreux à l'obit qui sera célébré le lundi de la Pentecôte, 2 juin, à 10 h., en l'église des Ballons, à Herseaux, à la mémoire de M. Georges Castel, tué lors des bombardements de mai 1940, et membre des groupements belges de Wattrelos. Réunion à l'église à 9 h. 50.

LANNOY

Les funérailles de M. Henri Meurisse

Jeudi à 9 h. 30, en l'église Saint-Philippe, ont été célébrées en présence d'une nombreuse assistance, les funérailles de M. Henri Meurisse, officier d'académie, président des Anciens combattants républicains et sous-directeur de l'orphéon Michelet.

La levée du corps fut faite au domicile mortuaire, 1, rue de Lille, par M. le chanoine Bailleux, doyen de Lannoy, assisté de M. l'abbé Billaud, prêtre habitué.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Barratte, patron du défunt et par quelques amis de M. Henri Meurisse, notamment M. François Descamps.

Le deuil était conduit par M. Jules Meurisse, fils du disparu.

Dans l'assistance on remarquait MM. Deleporte, adjoint et plusieurs conseillers municipaux, M. Piat, maire, se trouvant parmi les membres de la famille ; Gustave Duponchelle, chef de l'orphéon Michelet, ainsi que des membres de l'amicale Michelet et de l'orphéon ; Jules Barbet, président de l'Harmonie municipale de Lys ; Eugène Dupont, de la Musique municipale de Lannoy ; Alfred Deldique, vice-président de l'Harmonie municipale de Toufflers; Merchier, ingénieur des ponts et chaussées; Lizin, secrétaire des anciens combattants républicains; Jonas, instituteur en retraite; Berger, directeur d'école, et de nombreuses personnalités locales.

Après la cérémonie religieuse, le cortège se rendit au cimetière où devant la tombe M. Barrette adressa un émouvant adieu au disparu.

LE PAIEMENT DES SECOURS aux chômeurs et aux indigents pour la période du 21 au 31 mai aura lieu à la mairie (salle de la Justice de paix), demain samedi 31 mai, à 11 h.

LYS

BUREAU DE BIENFAISANCE. — La distribution des bons de pain aux assistés aura lieu à la mairie (3e guichet), le samedi 31 mai, à 9 h.

POUR LES PRISONNIERS. — C'est le dimanche 1er juin, chez M. Paul Lorthioir, 85, rue de Leers, qu'aura lieu, au profit des prisonniers, une soirée chantante à l'issue de laquelle de nombreux lots seront tirés en tombola. Une participation de 2 fr. donne droit au tirage de cette tombola et à dix mises à un jeu de 421 organisé à cette même occasion.

HEM

RENTES D'ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Les bénéficiaires de ces rentes pourront retirer à la mairie, dès demain samedi, le certificat de vie nécessaire au paiement du trimestre échu le 31 mai.

SEANCES DE VACCINATION GRATUITE. — La première séance de vaccination gratuite et publique aura lieu dans les écoles aux dates ci-après: mercredi 4 juin, école Victor-Hugo ; samedi 7 juin, école Pasteur ; mercredi 11 juin, écoles St-Corneille et N.-D. de Lourdes ; samedi 14 juin ; école Jules-Ferry ; mercredi 18 juin: école Paul-Bert ; samedi 21 juin : école Sainte-Thérèse.

La vaccination antivariolique est obligatoire au cours de la première année de la vie ainsi que la vaccination au cours de la onzième et de la vingt-et-unième année. Les parents ou tuteurs sont tenus pour personnellement responsables de l'exécution de ladite mesure. Les assujettis qui ne se présenteront pas aux séances gratuites, devront fournir à la mairie un certificat.

UNE ARRESTATION POUR DESERTION. — Les gendarmes Couplet et Lemire, de la brigade de Lannoy, ont arrêté à Hem, 90, rue du Bas-Voisinage où il avait élu domicile, Albert Sadaune, 42 ans, courtier en bestiaux, qui était l'objet d'un mandat d'arrêt décerné par le substitut du juge d'instruction militaire pour désertion. Sadaune a été conduit au parquet de Lille et écroué.

TOUFFLERS

Mort pour la France

M. et Mme Delneste-Dujardin, 19, cité Loucheur, viennent d'apprendre la mort au champ d'honneur de leur fils Jean, soldat au 100me R.I., 5e Compagnie de Voltigeurs, blessé à Toul le 20 juin 1940, décédé à l'hôpital Authouard, à Verdun et inhumé provisoirement au cimetière de cette ville.

M. Jean Delneste était le cadet de sept enfants et était employé aux Etablissements Flévet Frères, à Roubaix.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le lundi 2 juin 1941, à 9 h. 45, en l'église de Toufflers, sa paroisse.

Un jeune Belge est arrêté pour fraude de pain

Les gendarmes de Lannoy ont déféré au parquet de Lille un jeune homme de 15 ans, domicilié à Tournai.

Ce jeune homme avait été arrêté au moment où il exportait deux pains par les douaniers de Toufflers qui avaient en outre trouvé sur lui deux feuilles de tickets de pain de 8 kg. 400 chacune.

Il n'avait pas voulu indiquer aux douaniers la provenance de ces tickets. Mais aux gendarmes à qui il fut remis, il avoua qu'il les tenait d'une serveuse d'un restaurant de la rue de Béthune, à Lille.

D'après ses déclarations, le gamin échangeait avec cette personne, tantôt des boîtes de confiture, tantôt du beurre contre du pain, qu'il achetait en France avec les tickets qui lui étaient remis, et qu'il transportait à Tournai.

VACCINATION ET REVACCINATION — Demain samedi 31, à 11 h. 30, séance au Grand Cabaret, 2, rue de Roubaix.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés le mardi 3 juin, dans l'après-midi.

LEERS

Les cérémonies de la communion solennelle

Les cérémonies de la communion solennelle se dérouleront le dimanche 1er juin. La messe de communion sera dite à 7 h. 30 et les enfants se réuniront au cercle Saint-Louis, rue Jean-Jaurès, à 7 h. 15, d'où ils seront conduits processionnellement à l'église. La chorale paroissiale prêtera son concours aux diverses cérémonies.

La messe paroissiale sera célébrée à 10 h. avec sermon par le R. P. Roose ; à 16 h., vêpres solennelles avec sermon.

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit dans une salle de la mairie.

SECTEUR N° 1, le 3 juin : place Sadi-Carnot, rues Jean-Jaurès, Pasteur, Thiers, Lamartine, Marceau, Masséna, de la Mairie, Joseph-Leroy.

SECTEUR N° 2, le 4 juin : rues de Néchin, Molière, de Lys, de la Marne, de Toufflers, sentier du Dépôt, rues de Gibraltar, Salengro, du Dépôt, Chemin-Vert, Capitaine-Picavet, Hoche.

SECTEUR N° 3, le 5 juin : rues Victor-Hugo, de l'Yser, Louise-de-Bettignies, sentier du Petit-Tourcoing, rangée Lerache, rue Franklin, avenue Desmet, rues A.-Guenard, Gambetta, rangée Haveric, rue Michelet.

SECTEUR N° 4, le 6 juin : rues de Wattrelos, de Roubaix, H.-Descamps, de Grimonpont, square des Tilleuls, rues J.-Ferry, Suffren, Pierre-Catteau, Mirabeau.

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit : le coupon N° 15 ne sera pas inscrit ; le coupon N° 16 représentera une quantité de 50 kg. mais ne sera délivré qu'aux consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — La distribution des secours aux assistés du bureau de bienfaisance aura lieu à la mairie demain samedi 31 mai, à 10 heures.

LE PAIEMENT DES SECOURS DE CHOMAGE pour la période du 21 au 31 mai sera effectué à la mairie, demain samedi 31, à 9 heures.

TICKETS DE SURALIMENTATION. — Les habitants qui solliciteront des tickets supplémentaires de suralimentation devront désormais se présenter chez M. le docteur Lafaye, 9, rue Descartes, à Roubaix, aux jours et heures ci-après : mardi, jeudi et samedi, de 13 à 15 heures.

Ils devront au préalable se munir d'un imprimé qui sera délivré par les services de la mairie.

RECENSEMENT DES GAZOGENES. — En vue du recensement des gazogènes en service dans la commune, tous les propriétaires de gazogènes (véhicules de tourisme ou utilitaires, installations fixes, produisant ou non leur combustible), sont tenus d'en faire la déclaration à la mairie pour le 31 mai, dernier délai.

LE SERVICE D'EBOUAGE fonctionnera demain samedi, à partir de 13 h.

ANNAPPES

Le charbon

L'inscription des commandes de charbon se fera les 3 et 4 juin à la mairie.

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit :

Le coupon N° 15 ne sera pas inscrit.

Le coupon N° 16 représentera une quantité de 50 kg. mais ne sera délivré qu'aux consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Le prix du charbon est fixé à 39 fr. 50 les 100 kilos

FOREST

TENEZ VOS CHIENS. — Il est rappelé aux habitants que les chiens ne peuvent circuler sans être tenus en laisse. La police locale et les gendarmes dresseront des procès-verbaux aux propriétaires des animaux rencontrés en liberté.

IL EST RAPPELÉ UNE DERNIERE FOIS qu'il est défendu de pénétrer dans les jardins, les champs, les pâtures pour couper de l'herbe. La police locale veillera et dressera des procès-verbaux aux délinquants.

CHÉRENG

Un cycliste, qui transportait 45 kilos de blé, voit sa marchandise saisie par les gendarmes

Ces jours derniers, un garde-fils en service de surveillance, apercevait un cycliste transportant sur sa machine un sac assez volumineux. Il le fit stopper et s'enquit de la nature du chargement, en l'occurence 45 kilos de blé.

L'intéressé, M. Jacob Jeltema, négociant en pommes de terre, domicilié à Baisieux, 34, route Nationale, n'ayant pu exhiber de titre de mouvement, fut remis entre les mains des gendarmes de Willems qui saisirent le blé et la bicyclette. Un procès-verbal fut en outre rédigé à sa charge.

TOURCOING

UNE PETITE AMIE DES LAPINS

(Ph. J. de Rx)

Jamais, peut-être, il n'y a eu autant d'éleveurs de lapins que depuis un an. Tout le monde s'y met... jusqu'aux tout-petits qui se font une joie de servir l'herbe et la paille à leurs amis du clapier.

SAMEDI 31 MAI :

Hôtel de Ville : de 9 h. à 12 h.

Caisse d'épargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

Bibliothèque communale : fermée.

Bibliothèque populaire : de 9 h. à 11 h. 30.

Consulat belge : de 8 h. à 12 h. 30.

Famille du soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Chambre de commerce : de 9 h. à 11 h. 30.

Maison de la famille : de 9 h. à 12 h. et de 14 à 17 h.

Exposition de la Société des Beaux-Arts : de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. (rue de Gand).

La réunion annuelle du Comité du Dispensaire d'hygiène sociale

Le conseil d'administration du Dispensaire d'hygiène sociale s'est réuni mercredi, sous la présidence de M. Salembien, maire, entouré des membres du comité; MM. Prot, Delberghe, docteur Mynard, Tarel, etc...

M. Salembien salua la mémoire de M. Félix Desurmont, président de la Caisse d'épargne, bienfaiteur de l'œuvre; puis il donna la parole à M. Delberghe pour le compte rendu financier, qui fut approuvé.

Ensuite, Mlle Louise Jouniaux, directrice, présenta un rapport détaillé sur l'activité de cet organisme, durant l'année écoulée. Grâce à la collaboration du corps médical de Tourcoing, les services médicaux ont pu fonctionner presque normalement, en s'adaptant aux nécessités créées par les circonstances.

Cependant, le service de l'inspection médicale scolaire et post-scolaire ainsi que l'Office d'orientation professionnelle ont dû interrompre leur activité, en raison de l'absence de la plupart des médecins inspecteurs rappelés aux armées.

Pour parer à cet inconvénient, les assistantes du service social ont multiplié leurs visites dans les écoles, et les carnets individuels de santé des écoliers ont été tenus à jour. Quinze cent-cinq consultations d'enfants ont été données durant l'année; les affections spéciales ont été soignées et deux cent trente-sept enfants ont été examinés par radiographie. Au cours de ces consultations, l'hospitalisation de quarante-trois enfants a été jugée nécessaire.

La clinique dentaire a fonctionné trois jours par semaine seulement. Mille quatre-vingt-onze consultations ont été données et les enfants ont reçu les soins nécessaires à leur état.

Le service de redressement dentaire n'a pu être repris en raison de l'absence du spécialiste qui en était chargé.

Les consultations d'ophtalmologie ont été réorganisées le jeudi, dès le mois de novembre dernier; les enfants ayant besoin de verres correcteurs, ont été servis par les soins du Bureau de bienfaisance.

L'école orthopédique a repris son activité, dès le mois d'octobre. Cent vingt et un enfants ont suivi le régime spécial appliqué dans cette école, dont les résultats sont très encourageants.

Les séances de consultations d'adultes ont régulièrement fonctionné les mardi et vendredi de chaque semaine: les malades de toutes catégories sont admis aux séances presque journalières organisées depuis le mois de juin 1940. Plus de deux mille trois cents consultations ont été données, dont six cent trente-deux pour examens radiologiques.

Les insufflations de pneumothorax n'ont pas pu être réorganisées, mais les malades en cours de traitement ont été dirigés vers un service spécialisé. Les affections du sang ont continué à être traitées et le laboratoire municipal de l'hôpital a procédé pour le dispensaire à plus de cinq cents examens sérologiques et bactériologiques.

Grâce aux secours divers distribués par les soins de M. le maire, la Caisse d'épargne et le Bureau de bienfaisance, le dispensaire a pu continuer malgré tout son œuvre bienfaisante. Aidée d'assistantes dévouées, Mlle Jouniaux s'est dépensée pour obtenir le maximum de rendement des services qu'elle dirige avec une réelle compétence, à laquelle M. Salembien s'est plu à rendre hommage.

Du fait de la guerre, ni les colonies de vacances, ni le préventorium de Marcoing n'ont pu être ouverts à la jeunesse scolaire, qui fut de même privée de l'appoint des cantines scolaires.

Cependant de gros efforts sont faits en vue de maintenir l'état de santé de la jeunesse.

On nous écrit...

Les habitants du quartier de la Gare des Francs reviennent à la charge. Ils voudraient voir utiliser par intermittence le tronçon de la ligne de tramway « A » de la Grand'Place à la gare des Francs.

Une fois encore, nous nous sommes adressé à leur intention à la Compagie de l'E.L.R.T. Nous ne pouvons leur dire que ce que nous disions la semaine dernière :

« La gêne dans les approvisionnements en matière première, nous a répondu une personne qualifiée de cette Compagnie, nous empêche d'envisager pour le proche avenir l'exploitation de ce tronçon de ligne. Il nous faut donner tous nos soins à d'autres lignes beaucoup plus importantes. »

Les communions solennelles en la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes

Le dimanche 1er juin, aura lieu en l'église Notre-Dame de Lourdes la cérémonie des communions solennelles, avec le concours des chorales mixtes paroissiales.

A 6 h. 30: rassemblement des enfants à l'école de la rue Montaigne. — A 6 h. 45, départ en cortège pour l'église. — A 7 h.: messe solennelle de communion. Au cours de la messe, interprétation « Prière du matin » (C. Vanhoutte) à quatre voix mixtes; « Le voici l'Agneau si doux » pour baryton solo et chœur mixte (C. Vanhoutte), soliste: M. André Rabaux; « L'ange et l'âme » duo, par Mme Dujardin et M. J. Omez; cantique de communion; « Le ciel a visité la terre » (Gounod). — A 10 h.: grand'messe solennelle. La chorale interprétera la messe à la mémoire de Jeanne-d'Arc (C. Gounod) et le cantique à l'Esprit-Saint (C. Vanhoutte). — A 16 h.: vêpres: rénovation des vœux du baptême et salut. Les chants seront interprétés par les chorales mixtes, qui donneront en sortie: le « Tollite hostias », de Saint-Saëns.

A l'exposition de la Société des beaux-arts de Roubaix-Tourcoing

Quelques jours seulement nous séparent de la clôture de cette exposition qui aura eu un très grand succès. Les visiteurs ont afflué nombreux à l'Ecole des beaux-arts, soit individuellement, soit en groupe, comme ce fut le cas pour certaines écoles, en particulier l'Institut Sévigné, dont les élèves ont été conduites par Mlles Dekeirel et Despinoy.

L'exposition sera fermée lundi soir. Jusque-là, on aura encore le loisir de s'y rendre, le dimanche et le lundi, de 10 h. à midi et de 14 à 19 h.

Les funérailles d'une religieuse

Les funérailles de dame Marie Touya, en religion sœur Sainte-Léonide, ont été célébrées vendredi à 10 h. en la chapelle de l'asile des vieillards des petites sœurs des pauvres, rue de Lille.

La messe fut dite par M. le chanoine Cousin, doyen de Saint-Christophe assisté de MM. les abbés Basquin et Duquesnoy, aumônier de la communauté.

Dans l'assistance nous avons noté la présence de MM. le chanoine Tillie, directeur de l'Institut technique roubaisien ; Turcq, supérieur du collège Croin, directeur de l'Institut N.-D. des Anges ; MM. les abbés Lefebvre, curé de Sainte-Anne et Chantry, vicaire à Saint-Christophe ; M. Louis Barrois président de l'association Saint-Blaise et de nombreuses délégations des communautés religieuses de la ville.

Après l'absoute le corps de la défunte a été inhumé au cimetière du Pont-de-Neuville.

A la Fédération des anciens combattants

La Fédération nous prie d'informer les anciens combattants, que le recouvrement des cotisations de l'année courante se fera à partir de la semaine prochaine. Un membre du bureau, porteur d'une autorisation spéciale se présentera chez les sociétaires, combattants, mutilés, remplaçants et A. A. O.

Contre paiement de la cotisation, plus un franc pour frais de recouvrement, il sera remis un timbre U.N.C. 1941 à coller sur la carte.

Le bureau prie les adhérents de faciliter la tache des collecteurs et de prendre leurs dispositions pour que ceux-ci n'aient pas à se présenter deux fois aux mêmes adresses.

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 1 au bureau du Consortium charbonnier, 3, rue Carnot :

Le 3 juin. — Avenue Gustave-Dron, rues L.-Salembien, St-Henri, Thiers, Motte, Boule-d'Or, Faidherbe, Fidèle-Lehoucq, Dr-Roux, Chanzy, place de la République, rue Carnot, place Ch.-Roussel, rues des Anges, Niot, de Turenne, Ursulines.

Le 4 juin. — Rues du Lac, de Tournai, d'Havré, pl. des Halles, Grande-place, rues de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Jacques, Nationale 1 à 103 et 2 à 112, Wailly, place Notre-Dame, rues Delobel, du Bus, Dr-Dewyn.

Le 5 juin. — Rues du Printemps, du Haze, Ar.-Briand, du Nord, de l'Industrie, Desurmont, Bienfaisance, de Gand 1 à 31 et 2 à 64, V.-Hasebroucq, square de l'Hôtel-de-Ville, rues Al.-Ribot, Miss Cavell, des Archers.

Le 6 juin. — Rues de Menin 1 à 107, et 2 à 116, G.-Delory, des Girondins, du Calvaire 1 à 61 et 8 à 58, des Poutrains, Pasteur, de Chantilly.

Le 7 juin. — Rues Condorcet, du Moulin-Fagot 1 à 55 et 2 à 74, de la Maisence 1 à 45 et 2 à 20, de la Belle-Vue 1 à 49 et 2 à 32, Am.-Courbet, de la Cloche, Sainte-Barbe, Verte, Paul-Doumer, du Château, de l'Est.

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit: le coupon N° 15 ne sera pas inscrit; le coupon N° 16 représentant une quantité de 50 kilos, mais ne sera délivré qu'aux consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Le prix du charbon est fixé à 41 fr. les 100 kilos.

Pour les prisonniers

C'est devant une salle bien remplie, qu'eut lieu la séance de cinéma organisé par M. Vaneste, directeur de « l'Idéal Parc », rue des Champs, avec le concours de la commission du groupe des anciens combattants du Brun-Pain.

A l'entr'acte, M. Alphonse Hardy, président du groupe, adressa des remerciements à M. Vaneste et à tous ceux qui ont contribué au succès de la séance.

Il annonça ensuite qu'une permanence pour l'inscription des prisonniers du quartier du Brun-Pain, aurait lieu le samedi 31 mai, à 15 h., au cinéma de la rue des Champs, en vue de la répartition du tabac, qui sera faite par M. Vaneste aux familles des prisonniers; se munir d'une pièce émanant du prisonnier et du livret de mariage.

Alerte aux pompiers

Un commencement d'incendie causé par l'échauffement des matières s'est produit dans un séchoir des établissements Leplat, rue Duguay-Trouin, jeudi vers midi. Les pompiers étouffèrent rapidement le foyer au moyen de deux petites lances. Les dégâts s'élèvent à cinq mille francs.

UNION FEDERALE DES COMBATTANTS. — Demain samedi, permanence de 15 h. à 17 h., rue du Haze, 57, pour le recouvrement des cotisations, la délivrance des secours aux prisonniers et à leurs familles et remplissage des questionnaires de la retraite des vieux travailleurs.

Réunion de commission, le même jour de 16 à 18 heures.

GROUPEMENT DES COMBATTANTS DU BRUN-PAIN. — Les membres sont invités à assister aux funérailles de M. Alphonse Dezyn, membre de la commision de la Maison de la Famille, qui auront lieu demain samedi 31 mai, à 11 h. 15, en l'église Notre-Dame de Lourdes.

Réunion à la maison mortuaire 10, rue Jules-Guesde, à 11 h.

MOUVAUX

UN DON AU COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS DE GUERRE. — La section locale de la société des Jardins ouvriers de Valenciennes a fait don au Comité d'entr'aide aux prisonniers de guerre mouvallois, de 1.000 fr. reliquat de sa vente de plants de pommes de terre.

RENTE D'ACCIDENT DU TRAVAIL. — Les titulaires de rentes d'accident du travail, touchant chez le percepteur, sont priés de se présenter d'urgence au guichet 3, munis de leur titre de rente pour signer leur certificat de vie.

MARCQ-EN-BARŒUL

LES ANCIENS COMBATTANTS sont invités à assister à l'Obit anniversaire qui sera célébré le lundi 2 juin, à 9 h., en l'église Saint-Vincent, au Bourg, à la mémoire du soldat Paul Titillon, téléphoniste au 8e R.A.D., tombé glorieusement le 12 juin 1940 à Droiselles (Oise).

PHARMACIEN DE GARDE les 1er et 2 juin (Pentecôte) : M. Basuyaux, à Marquette, pour Marcq et Marquette.

LES PROPRIETAIRES DE GAZOGENES produisant ou ne produisant pas leur combustible pour tourisme, camions, camionnettes, tracteurs routiers ou agricoles ainsi que des installations fixes à gazogène, doivent en faire de nouveau la déclaration à la mairie, guichet no 4, dans le plus bref délai.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Les communions solennelles

Les cérémonies des communions solennelles se dérouleront le dimanche 1er juin, fête de la Pentecôte.

A la paroisse Saint-Quirin, vingt-trois garçons et douze filles y participeront, après avoir été préparés par M. l'abbé Lepoutre, aumônier de la Maison des étudiants de Lille; messe de communion à 7 h., grand'messe solennelle à 10 h. et vêpres à 15 h., avec rénovation des vœux du baptême et actes de consécration.

Le même cérémonial aura lieu à la paroisse Sainte-Thérèse, avec six garçons; messe de communion à 7 h., grand'messe à 9 h. 30 et vêpres solennelles à 15 h. 30.

RÉPARTITION SUPPLÉMENTAIRE DE SAVON. — En vue des attributions supplémentaires de savon et produits à base de savon aux personnes astreintes, de par leur profession, à des nettoyages plus fréquents et plus intenses, les intéressés doivent remettre, à l'école des garçons, 11, rue d'Halluin, pour le 3 juin, dernier délai, une attestation de leur employeur, indiquant leur profession exacte.

UN GESTE DU SECOURS NATIONAL. — Comme nous l'avons déjà annoncé, le comité local du Secours national offrira dimanche prochain un déjeuner avec gâteaux et chocolat à tous les enfants qui feront, ce jour-là, leur communion solennelle. Les mamans des communiants et, dans certains cas, leurs frères et sœurs, prendront part au repas qui sera servi après la messe de communion au Cercle Saint-Joseph et chez M. Libbrecht.

HALLUIN

Le tirage de la tombola au profit des prisonniers aura lieu le lundi de la Pentecôte

Nous avons à plusieurs reprises entretenu nos lecteurs de la souscription ouverte par le Comité d'entr'aide aux prisonniers halluinois, au profit de ceux-ci. On sait l'accueil empressé que la population a fait à l'initiative du Comité et l'on sera convaincu du succès obtenu quand nous aurons dit qu'après quelques semaines de vente seulement, tous les billets de la tombola étaient épuisés.

Une fois de plus, la générosité des Halluinois s'est manifestée à cette occasion.

Le tirage de cette tombola aura lieu le lundi de la Pentecôte 2 juin, dans la grande salle de la mairie, à 15 h., sous la présidence des membres de la délégation municipale, et en présence de la commission du Comité d'entr'aide et d'une délégation des familles des prisonniers.

Les membres du comité y sont aussi invités.

Les résultats seront publiés par le « Journal de Roubaix ».

La distribution des lots aura lieu au cours d'une permanence qui sera tenue chez M. Vandewynckèle, poêlier, 101, rue de Lille, les mardi 2, jeudi 4 et samedi 6 juin, de 15 h. à 18 h.

Les lots non réclamés à la date du 30 juin resteront acquis à l'œuvre. A ce sujet, on nous prie de faire observer que parmi les lots se trouvent trente dixièmes de la Loterie nationale. Il sera urgent pour les gagnants de les réclamer aussitôt, le tirage de la Loterie devant être effectué le 4 juin.

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES pour la 2me quinzaine de mai, aura lieu à la perception 41, rue du Midi, dans l'ordre suivant :

Le mardi 3 juin, de 9 à 10 h.: de 1 à 175; de 10 à 11 h.: de 176 à 350; de 11 à 12 h.: de 351 à 525; de 14 à 15 h. : de 526 à 700; de 15 à 16 h.: de 701 à 875.

Le mercredi 4 juin : de 9 à 10 h., de 876 à 1050; de 10 à 11 h.: 1051 à 1225; de 11 à 12 h., de 1126 à la fin.

Les bénéficiaires sont priés de remplir et de signer leur coupon, avant de le présenter au paiement.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS BELGES. — Paiement des pensions, le dimanche 1er juin, à partir de 9 h., chez M. Raymond Tyberghein, secrétaire, 44, rue du Midi.

COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS. — Demain lundi 31, permanence de 14 h. à 18 h., au siège, rue de Lille, 116.

AU COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Permanence demain samedi 31, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., au siège, rue Gustave-Desmettre, 34.

AMICALE DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL. — Permanence le dimanche 1er juin, de 10 h. à midi, au siège, 22, rue de Lille.

AMICALE DES DIRECTEURS, EMPLOYÉS ET CONTREMAITRES. — Permanence le dimanche 1er juin, de 11 h. à 12 h., au siège, 22, rue de Lille : paiement des prestations-maladie. Les sociétaires ayant des enfants admis à la communion solennelle sont priés de se présenter, munis du livret de famille, ou du livret de caisse d'épargne s'ils en possèdent un. Les indemnités de décès seront aussi versées aux veuves ou parents des sociétaires morts pour la France.

RONCQ

Une conférence horticole au « Coin de terre »

La section roncquoise du « Coin de terre halluinois » avait organisé pour mercredi, à 18 h. 30, en la salle du Cercle, rue du Docteur-Galissot, une conférence horticole à l'intention de ses adhérents. Elle a eu lieu en présence de près de quatre cents personnes.

Le conférencier, M. Depuit, de Comines, délégué régional de la Fédération des jardins ouvriers du Nord, a été présenté en termes aimables, à l'assemblée, par M. Auguste Lehoucq.

Dans son intéressante causerie, M. Depuit a entretenu ses auditeurs des travaux à effectuer en cette époque, dans les jardins potagers et leur a donné d'excellents conseils.

M. Joseph Declercq a remercié l'orateur. Puis il a félicité les jardiniers roncquois d'être parvenus, au début de la première année d'existence de leur section à d'aussi beaux résultats, résultats dus au dévouement des promoteurs de l'œuvre, dont il a dit les mérites.

La réunion s'est clôturée par une tombola ainsi que par une distribution de plants de poireaux, de choux et de tomates.

LINSELLES

Un garçon a le pied écrasé par une voiture

Jeudi, au début de l'après-midi, une voiture hippomobile conduite par M. Alfred Sticemans, de Mouscron, passait rue Castelnau, à Linselles. En raison de la difficulté que la voiture avait de monter la côte, des passants intervinrent pour aider le cheval. Mais, à un moment donné, le véhicule eut un mouvement de recul et le petit Gérard Delvas, 11 ans, dont les parents habitent rue Caselnau, tomba. La roue lui passa sur le pied. M. le docteur Sacré, que l'on avait mandé, ne put se prononcer sur l'état de l'enfant et conseilla une radiographie du pied.

Cet accident aurait pu être plus grave, sans le sang-froid dont fit preuve M. Maurice Lefebvre qui retira immédiatement l'enfant de sa fâcheuse position.

BOUSBECQUE

Le charbon

L'inscription des commandes de charbon se fera les 3 et 4 juin, au Patronage.

Le 3 juin : pour les rues de Menin, Angers, Petite rue de Roncq, Berceaux, Grand'Place, rue des Processions, quai de la Lys, rues de la Lys, Papeterie, Wervicq, au chemin des vaches, Alouettes.

Le 4 juin : pour les rues Saint-Joseph, Blandrisse, Foch, du Château, des Prés, Astiquettes, de Linselles, Crumesse, Basse-Ville, Bois (hameau), au Bois, drève des Bois, Haut-Bois.

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit : le coupon n° 15 ne sera pas inscrit: le coupon n° 16 représentera une quantité de 50 kilos, mais ne sera délivré qu'aux consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Le prix du charbon est fixé à 39,50 les 100 kilos.

COMINES

Un certain nombre de mères de famille, accompagnées de leurs enfants, sont reçues à l'hôtel de ville

Jeudi, vers 9 h., quarante à cinquante mères de famille résidant notamment dans le quartier des maisons provisoires se sont rendues à la mairie de Comines, accompagnées de leurs enfants.

Reçues tout d'abord par M. Maurice Delporte, premier adjoint, elles réclamèrent des secours et tout particulièrement des denrées pour nourrir leurs familles.

Elles se rendirent ensuite à l'étude de M. Meurillon, maire de Comines, qui voulut bien recevoir, peu après, à l'hôtel de ville, quelques-unes des mamans qui parlèrent au nom de toutes les autres, et qui demandèrent qu'on leur vint en aide en leur procurant des denrées.

M. Meurillon leur promit de présenter leur requête aux pouvoirs compétents.

Cette démarche se termina vers 10 h. 30, sans aucun incident et sans que le service d'ordre, assuré par M. Vantomme, commissaire de police, eût dû intervenir.

WERVICQ-SUD

Les funérailles de M. Cyrile Delmotte

Jeudi, à 10 h., en l'église paroissiale de Wervicq-Sud, ont été célébrées les funérailles de M. Cyrille Delmotte, qui avait rendu durant de longues années, de grands services à l'asile d'aliénés de Bailleul.

La levée du corps fut faite au domicile mortuaire, à la Montagne, par M. l'abbé Debergh, curé de la paroisse.

Le deuil était conduit par M. Alexis Delmotte, directeur du Sanatorium de la « Joyeuse campagne », fils du défunt, et Michel Delmotte, petit-fils.

En tête du convoi funèbre se trouvaient les enfants valides, fillettes et garçons du Sanatorium.

La messe fut célébrée par M. le curé assisté de MM. les abbés Gaudefroy, aumônier du Sanatorium, et Lanneau, vicaire.

Parmi la nombreuse assistance qui se pressait dans l'église, on remarquait un groupe important de religieuses des Filles de la Charité et de l'Enfant-Jésus; MM. Louis Hollebecque, maire de Wervicq; Emile Dal et Georges Houset, conseillers municipaux; Alphonse Derudder, membre du Bureau de bienfaisance; René Catrix, secrétaire général de la mairie; Vandeuvre, médecin-chef du sanatorium de la « Joyeuse Campagne »; Mme Hiéronimus et Mlle Nigoul, doctoresses, ainsi que la chère Sœur supérieure et le personnel de l'établissement.

A l'issue de la cérémonie religieuse, l'inhumation eut lieu au cimetière communal, où la famille du défunt reçut de nombreuses marques de sympathie.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 30 mai 1941. — N° 22.

LE NAUFRAGE DE SYLVANE

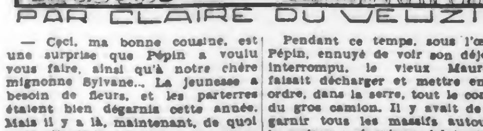

PAR CLAIRE DU VEUZIT

— Ceci, ma bonne cousine, est une surprise que Pépin a voulu vous faire, ainsi qu'à notre chère mignonne Sylvane... La jeunesse a besoin de fleurs, et les parterres étaient bien dégarnis cette année. Mais il y a là, maintenant, de quoi vous réjouir le regard à toutes deux.

— C'est une très bonne idée, de regarnir de fleurs les plates-bandes, acquiesça Mme de Beauval distraitement.

Mais sa petite nièce était de plus en plus stupéfaite.

Où voulaient-ils en venir, les despotes personnages que le château abritait depuis quelques années ?

Pendant ce temps, sous l'œil de Pépin, ennuyé de voir son déjeuner interrompu, le vieux Maurevent faisait décharger et mettre en bon ordre, dans la serre, tout le contenu du gros camion. Il y avait de quoi garnir tous les massifs autour de la maison : géraniums éclatants, pétunias embaumés, œillets et capucines, toutes les fleurs ardentes de l'été.

Avec l'argent de Mme de Beauval, les Lepic, cette fois, avaient fait largement les choses !

Pendant toute la semaine qui suivit, Maurevant et ses deux garçons ne furent occupés qu'à mettre en état les parterres. Pépin, faisant la mouche du coche, donnait des conseils utiles et entrait en conflit avec les bêches et les arrosoirs d'une façon dangereuse pour le mirobolant costume gris perle qu'il ne quittait plus.

Sylvane aimait les fleurs

Sans aucune arrière-pensée, elle s'intéressa à ce travail, contente de voir le vieux parc reprendre un air de fête.

Elle aussi, allait et venait de la serre au jardin français, guidant gentiment le goût du brave Maurevant pour le choix et l'harmonie des couleurs.

Son intervention occasionnait naturellement des rencontres continuelles avec Pépin.

Le ridicule garçon, qu'elle évitait d'habitude parce que son aspect était déplaisant, se trouvait maintenant sans cesse à côté d'elle.

Et il faut le dire, que ni le costume gris, ni la gomina répandue sur la tête du jeune homme, ne faisaient trouver à l'orpheline son vague cousin plus beau ou plus séduisant.

Il ne lui paraissait pas davantage plus intelligent... Un peu plus comique, peut-être ! Et c'était certainement le plus grand avantage que le grotesque individu recueillait ! Mais, pour Pépin, la situation était toute différente.

Ce fantoche, qui n'avait rien compris, ni aux longues explications stratégiques, ni aux conseils compliqués de sa mère, trouvait maintenant tout seul une chose évidente ; Sylvane était jolie et agréable à regarder.

Le sourire de la douce créature lui donnait chaud au cœur, et sa voix l'attirait, le faisant arriver comme un petit chien à l'appel de son maître, même lorsque ce n'était pas à lui qu'elle parlait.

Ce que toute la diplomatie de Mme Lepic n'avait pu faire durant des semaines, la présence de la jeune fille et le soleil du mois de juillet l'avaient accompli en trois jours.

Pépin s'éprit de sa cousine.

Lourdement, gauchement, et sans s'en rendre compte, l'ours était devenu amoureux...

***

— Sylvane, ma chère petite, écoutez-moi un moment, disait la gouvernante d'une voix doucereuse au possible.

La jeune fille, qui s'apprêtait à gagner le parc, s'arrêta docilement.

— Que désirez-vous de moi, madame ? s'informa-t-elle poliment.

— Que vous me consacriez quelques instants, mon petit. Je vous vois si peu tous les jours !

En parlant, la femme caressait les cheveux de l'orpheline d'un air affectueusement protecteur.

— Oh ! reprenait-elle. Je ne veux pas vous faire de reproches, mais je me demande comment vous pouvez vous promener toujours ainsi, seule, par monts et par vaux. Il faut presque user de ruse pour pouvoir vous parler autrement qu'en public.

— Mais, madame, qu'avez-vous donc à me dire qui nécessite tant de discrétion ? interrogea l'orpheline.

— Eh bien ! mon enfant, c'est aujourd'hui samedi, vous ne l'ignorez pas, et je pense que vous désirez nous accompagner demain à l'office, comme chaque dimanche. Or, demain, c'est notre tour de rendre le pain bénit.

Comme l'autre la regardait sans comprendre, la vieille femme expliqua :

— Puisque vous êtes la propre nièce de Mme de Beauval, c'est naturellement à vous, la demoiselle du château, qu'incombera le plaisir de représenter votre tante à l'église...

— Représenter ma tante à l'église ? répéta Sylvane, sans comprendre.

— Mais oui ! Offrir le pain bénit

Un peu d'effarement passa dans les grands yeux dorés.

— C'est que...

— Quoi ?

— Je ne sais pas très bien en quoi cela consiste, avoua la jeune fille en rougissant.

— Oh ! une catholique !

Toute la réprobation du monde était contenue dans la voix soudain acerbe de la mère de Pépin.

Sylvane ne s'en troubla pas. Au contraire, c'est avec un beau sourire qu'elle expliqua :

— J'ai été élevée en Angleterre, et, là-bas, ce n'est pas tout à fait comme ici, dans les églises...

— Justement ! triompha Mme Lepic. Il faut que je vous explique votre rôle.

— Oh ! je ne demande pas mieux.

— Eh bien ! écoutez ce qu'il faut faire : il convient que vous soyez parfaitement au courant, de façon à ce qu'aucun incident ne vienne troubler la cérémonie.

Et la voix de Mme Lepic, se libérant de la contrainte de douceur dans laquelle elle se complaisait depuis quelques instants, redevint naturelle, c'est-à-dire quelque peu dictatoriale et autoritaire.

— Pour commencer, expliqua-t-elle à Sylvane, intéressée, vous irez porter cet après-midi, au bedeau de la paroisse, les linges du pain bénit...

— Les linges du pain bénit ? interrompit l'enfant, effarée.

— Oui !... Vous vous doutez bien que le château garnit la corbeille avec des mousselines et des dentelles... Il faut faire bien les choses quand on le peut. A chacun son devoir...

— Ah ! oui ! Parfaitement !

— Pour le plateau de la quête, c'est différent, l'église le fournit.

— Et cette quête, c'est pour quoi?

— Pour les pauvres naturellement.

Sylvane respira. Dans son ignorance des coutumes françaises, la jeune fille, tout à coup, avait eu peur que Mme Lepic ne se servît d'elle pour quelque collecte.

D'ailleurs, la mère de Pépin, ne se doutant pas des singulières idées que son caractère cupide pouvait suggérer à son interlocutrice, précisait, le plus simplement du monde :

— Vous n'aurez d'ailleurs pas à vous tracasser pour l'argent à mettre vous-même dans le plat, votre tante vous donnera certainement un gros billet bleu... Pour les pauvres, notre chère cousine se montre toujours généreuse.

— Tant mieux ! approuva l'orpheline. Je n'en serai que plus heureuse d'avoir à la représenter.

— Chacun son goût, fit Mme Lepic avec ironie. Moi, j'aimerais mieux que l'argent soit pour moi. Si vous croyez que ce n'est pas encourager la paresse que de distribuer des aumônes aux gens, sous prétexte qu'ils sont en chômage ou qu'ils sont malades ! J'estime qu'ils seraient moins souvent sans travail et qu'ils économiseraient davantage, quand ils en gagnent, s'ils comptaient un peu moins sur les autres !

— Euh ! murmura l'enfant. Il n'y a pas que les pauvres gens sans travail qui comptent sur les autres !

Mais elle ne précisa pas sa pensée, et si la gouvernante entendit sa remarque, elle se garda bien de la relever.

Il n'en demeura pas moins que l'orpheline, désignée pour représenter le château le lendemain à l'église, fut ravie de la mission que lui imposait Mme Lepic.

(A suivre).